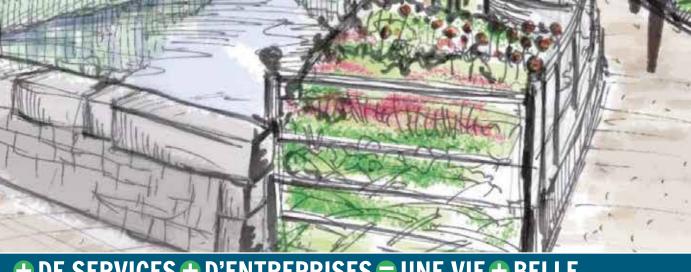




VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

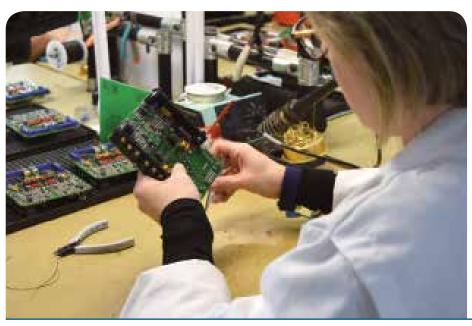






NOYANT LA GRAVOYÈRE

EMKA ELECTRONIQUE UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE



Implantée depuis 1988 sur la Zone Artisanale du Parc à Noyant la Gravoyère, l'entreprise Fapronic a été rachetée par le groupe Emka Electronique en mai 2012.



Mise en place manuelle d'un composant sur une carte électronique.

Emka Electronique est spécialisée dans la sous-traitance électronique et électrotechnique de petites et de moyennes séries. Au départ, son cœur de métier était la fabrication de cartes électroniques. Depuis 2012, le site de Fapronic assemble des ensembles complets comme des caméscopes pour les Jeux Olympiques de Londres. Elle accompagne ses clients, en majorité des entreprises françaises, à chaque étape du cycle de vie des produits : conception, étude, prototype, industrialisation, fabrication, assemblage, intégration, contrôle et tests, achat de composants. Les domaines d'application sont multiples : l'aéronautique, le médical, l'industrie, la défense, l'automobile...

Qu'est-ce-qui se cache vraiment derrière les murs de cette entreprise ?

Il est impressionnant de découvrir pas moins de 30 000 références de composants méthodiquement rangés sur des rayonnages, des machines industrielles à la pointe pour poser les composants, même les plus petits (1/2 mm). Sa plus grande richesse reste des mains expertes sans qui l'assemblage des cartes électroniques serait impossible. Emka Electronique rassemble des métiers très

différents (ingénieur, technicien, mécatronicien, contrôleur électronique...). Le site de Noyant la Gravoyère compte une équipe qui est passée de 35 salariés en 2012 à 45 aujourd'hui.

Des produits de notre vie quotidienne

Ils sont nombreux : caisses automatiques des parkings ou des autoroutes, l'éclairage urbain (détection de présence)... mais également des boitiers pour les antennes 4G, des gyrophares pour la police ou les pompiers. Ils équipent les salles d'opérations chirurgicales (éclairage par LED, appareil de désinfection...). Depuis 2013, 4 personnes travaillent à temps complet sur les cartes électroniques qui pilotent le moteur actionnant les gouvernes de la queue des airbus A320 et A350.

Emka fabrique plus de 1 000 produits finis pour une centaine de clients.

Déjà, les objets connectés ou Internet des objets (Internet of Things, IOT en anglais) sont au coeur de la production d'Emka Electronique. Pour accompagner ce grand défi, l'entreprise noyantaise mise sur l'innovation et la gestion de la chaîne logistique.

LA **OVALUE**

Le groupe EMKA Electronique c'est deux sites en France : en Loir-et-Cher (bureau d'études, petite série électronique et électrotechnique) et en Maine-et-Loire (moyennes séries)
Un site en Tunisie, un siège commercial à Paris et enfin une joint-venture avec MECCA en Chine. Le groupe compte 185 collaborateurs.

Site de Noyant la Gravoyère ZA du Parc Noyant la Gravoyère 49500 Segré-en-Anjou-Bleu www.emkaelec.com

Monsieur Patrick MARIONNEAU, président directeur général

Monsieur Philippe CHAUVIN, directeur de production.

ÉDITO



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU, PREMIER ANNIVERSAIRE

Un an déjà que nous sommes réunis en commune nouvelle, que les élus décident à l'échelle de ce grand territoire, 18500 habitants répartis sur 240 km², que les agents ont pris l'habitude de travailler ensemble, parfois différemment mais toujours avec cette volonté d'apporter à l'habitant un service de qualité.

Je tiens à remercier particulièrement le personnel à qui nous avons demandé beaucoup durant cette période de mutation : beaucoup d'adaptation, beaucoup de réactivité, alors que la charge de travail était importante du fait de ces transformations. Les résultats sont là, la réalisation du budget 2017 devrait nous conforter que cette idée de travailler ensemble est une bonne décision.

Ce sont 7000000 € d'investissements que nous avons pu engager cette année contre 6500000 € individuellement l'an passé à travers 240 opérations engagées sur les 285 que nous envisagions.

Pendant cette même période, les dépenses de fonctionnement grâce aux achats groupés seront inférieures à ce qu'elles étaient précédemment.

Notre commune nouvelle est en mouvement, comme nous le souhaitions, comme vous le souhaitiez. La transformer aujourd'hui, c'est investir pour l'avenir, c'est l'adapter pour mieux vivre demain.

C'est pourquoi de nouveaux chantiers se sont ouverts ou vont s'ouvrir prochainement sur l'ensemble de notre territoire. Certains plus visibles que d'autres car plus importants tels, l'église de Sainte Gemmes d'Andigné, les rénovations du bourg d'Aviré ou du centre-ville de Segré, la station d'épuration de Louvaines.

Ils peuvent durer plusieurs mois, avoir des incidences sur notre quotidien en matière d'accessibilité ou de déplacement.

Nous nous efforcerons de réduire au minimum ces perturbations et diffuserons régulièrement les informations auprès des habitants concernés.

À vous tous, je souhaite une très bonne année 2018.

Gilles GRIMAUDMaire
de Segré-en-Anjou-Bleu





1 rue de la Madeleine Tél. 02 41 92 52 82

Directeur de la publication : Gilles Grimaud

Rédaction, mise en page et iconographie : service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie Bleu Platine

Tirage: 8 900 ex. N° ISSN: 2554-7437

Imprimé sur papier recyclé et recyclable.

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segre.fr





SOMMAIRE

ÉCONOMIE	2
ÉDITO	3
TOUS AZIMUTS	4
ACTUALITÉS	6
DOSSIER	10
AGENDA	12
SPORTS	14
CULTURE	15
EN DIRECT DU TERRAIN	16
TRIBUNES LIBRES	18
PRATIQUE	19
PORTRAIT	20



SEGRÉ

VOIE VERTE INAUGURÉE

Plébiscitée par tous depuis son ouverture en juin 2017, la voie verte de 11 km a été inaugurée en bonne et due forme par le député européen, Jean Arthuis, la vice-présidente de la Région, Patricia Maussion et les personnalités locales, sur invitation d'Anjou Bleu Communauté.

Crédit photo : Anjou Bleu communauté





L'HÔTELLERIE DE FLÉE

CYCLOCROSS

Belle épreuve organisée de main de maîtres par la section cyclisme et la commune déléguée.

Une centaine de coureurs venus de différents clubs régionaux étaient sur les rangs des deux courses (cadets/juniors et seniors/espoirs).

Deux licenciés de l'Essha cyclisme se sont distingués : Romain Boué, enfant du pays, a remporté la course juniors, Luka Tessier est 3º de la course cadets.



LA FERRIÈRE DE FLÉE

L'ÉCOLE A LA MAIN VERTE

En novembre dernier, l'école Les Trois Plumes de La Ferrière de Flée a obtenu le 1^{er} prix départemental dans la catégorie des écoles rurales et le prix des jeunes jardiniers au concours des écoles fleuries, palmarès national. Toutes nos félicitations aux élèves et aux enseignants.



SAINT MARTIN DU BOIS

UNE NAISSANCE, UN ARBRE Comme chaque année depuis 2006, la commune déléguée de

Comme chaque année depuis 2006, la commune déléguée de Saint Martin du Bois a invité les parents des enfants nés dans l'année à planter un arbre en souvenir de cette naissance. Le site du Valvert étant désormais complet, un nouvel espace est dédié à cette plantation, route de Saint Sauveur. Douze naissances cette année donc douze arbres ont été plantés par les parents et des agents de la commune accompagnés d'élus. Depuis le début de cette manifestation, 175 arbres ont été plantés.

LA CHAPELLE SUR OUDON

DE NOUVEAUX PANNEAUX

A la Chapelle sur Oudon comme sur l'ensemble des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu, de nouveaux panneaux d'entrées et de sorties d'agglomération sont installés.







MARANS

SÉCURISATION DU CENTRE

Avec 4000 véhicules par jour, l'entrée au lotissement de l'Hommée avait besoin d'être sécurisée. Le stop a été déplacé pour plus de visibilité et un terre-plein central franchissable installé. Le croisement des véhicules est plus aisé entre ceux qui sortent du lotissement et ceux qui veulent y accéder.

MONTGUILLON

SOIRÉE CABARET RÉUSSIE

Depuis 15 ans, le comité des fêtes montguillonnais organise une soirée cabaret. Le 25 novembre dernier, 185 personnes ont apprécié la convivialité de la soirée et le spectacle humoristique proposé. Crédit photo: Sylvie Roncin



LOUVAINES

INAUGURATION APRÈS TRAVAUX

Le 14 octobre 2017, à l'issue de 10 mois de travaux, se déroulait l'inauguration du centrebourg.

Enfouissement des réseaux, rénovation de l'alimentation en eau potable, voirie : une très belle réalisation qui sécurise les entrées du village et met en valeur son patrimoine bâti!

Suite à ces travaux, la commune déléguée va solliciter le label "village de charme".



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FÊTES DES VOISINS

La commune vous accompagne

Depuis déjà quelques années, la commune de Segré accompagnait les fêtes des voisins se déroulant sur son territoire (une quinzaine en moyenne chaque année).

Aujourd'hui, cette action est naturellement élargie à toutes les communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu

Chaque organisateur pourra obtenir son kit de convivialité comprenant :

des ballons des gobelets un rouleau de nappe des badges autocollants un apéritif à partager

Si vous organisez une fête des voisins dans votre quartier, la marche à suivre est la suivante :

1 - Contacter Myriam Bigeard le plus tôt possible et dans l'idéal avant le 15 avril pour lui communiquer la date et l'horaire de votre fête ainsi que le nombre de personnes qui seront présentes.

15 jours avant votre fête, un rdv sera fixé en mairie déléguée de Sainte Gemmes d'Andigné afin de venir récupérer votre kit de convivialité.

- 2 Pour vos demandes en matériels (tables ou chaises par exemple):
- Pour Segré, contacter le service fêtes et manifestations au 06 29 02 70 80
- Pour les autres communes, contacter votre mairie déléguée.

Nous vous souhaitons de belles fêtes des voisins et n'hésitez pas à nous envoyer une photo souvenir! (communication@segreenanjoubleu.fr).

CONTACT

· Kit de convivialité. **Myriam Bigeard** Tél.: 02 41 92 20 40 myriam.bigeard@segreenanjoubleu.fr · Retrait des kits : mairie de Sainte Gemmes d'Andigné



A Segré, une quizaine de fêtes des voisins ont lieu chaque année (photo : quartier Miochaie).



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Conseil municipal

Prochaines séances les ieudis 8 février et 15 mars 2018 à 20h30 au parc des expositions, route de Pouancé. Séances ouvertes à tous. Comptes rendus sur segreenanjoubleu.fr ou sur le panneau tactile à l'entrée de la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu au 1 rue de la Madeleine

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Coordonnées services

Police municipale

Tél.: 02 41 92 52 77 police@segreenanjoubleu.fr

CCAS et logement

Tél.: 02 41 92 52 87 / 02 41 92 52 89 ccas@segreenanjoubleu.fr

Communication

Tél.: 02 41 92 20 42 / 02 41 92 78 92 communication@segreenanjoubleu.fr

Affaires scolaires

Tél: 02 41 92 23 99

marion.neel@segreenanjoubleu.fr

Urbanisme

Tél: 02 41 92 52 71

urbanisme@segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, toutes les mairies déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu vous accompagnent dans vos démarches administratives relatives aux pactes civils de solidarité (PACS) - enregistrements, modifications et dissolutions.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Permanence en mairie Philippe Bolo,

député de Maine-et-Loire

Permanence en mairie déléguée de Segré les premiers vendredis de chaque mois. Prochaines dates: 12 janvier, 2 février, 2 mars 2018. Prendre rendez-vous au préalable au 02 41 25 78 00 ou gilles.guillamot@ clb-an.fr

Jean-Louis Bondu, conciliateur de justice

Permanence le 1^{er} et le 3^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h. Sur rendez-vous pris au 02 41 92 32 99.

GRÂCE À VOS DONS, APPORTEZ VOTRE PIERRE AUX TRAVAUX

L'église Sainte Marguerite de Sainte Gemmes d'Andigné et l'église Saint Pierre de Nyoiseau vont bénéficier de travaux de restauration.

En partenariat avec les associations de sauvegarde constituées pour faciliter ces travaux, le conseil municipal a décidé de mettre en place deux souscriptions avec la Fondation du patrimoine.

Pour l'église Saint Pierre de Nyoiseau, la souscription a été validée par le conseil municipal du 30 juin.

En ce qui concerne celle de Sainte Gemmes d'Andigné (les travaux ont démarré en septembre 2017), la souscription a été validée par le conseil municipal du 14 septembre 2017.

L'appel aux dons est ouvert aux particuliers et aux entreprises.

Comment seront gérées les souscriptions ?

L'appel aux dons durera 3 ans. L'association Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, reverse 94 % des dons à la commune et conserve 6 % pour couvrir les frais de gestion de la souscription.

Si le montant des dons atteint 5 % du montant des travaux, la Fondation pourra apporter une aide supplémentaire.

Quels sont les avantages ?

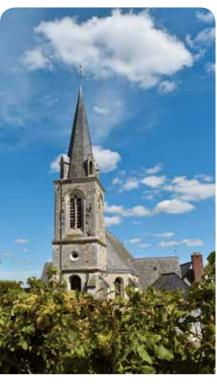
Grâce à vos dons pour l'une ou l'autre des deux souscriptions, vous participerez à la restauration de notre patrimoine commun.

En apportant votre pierre à l'édifice, vous pourrez bénéficier d'avantages fiscaux.

Pauline Dechesne, déléguée pour la Fondation du patrimoine sur notre territoire, est à votre disposition si avez des questions concernant les souscriptions (Tél : 06 86 84 35. 52).







LES RESTAURATIONS

<u>L'église Sainte Marguerite</u> (inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis le 6 février 2014)

1ère phase de travaux : la façade ouest, le clocher et ses 4 faces, la flèche, les baies à vitraux, la flèche paratonnerre.
Montant des travaux : 726 915 € HT

<u>L'église Saint Pierre</u>

Reprise de la toiture, restauration de maçonnerie, stabilité du beffroi et sécurisation des cloches et du clocher Montant des travaux : 60 552 € HT

Les deux projets seront validés par l'architecte des Bâtiments de France.

Des aides régionales (pour l'église de Sainte Gemmes d'Andigné) et départementales sont sollicitées.



SEGRÉ-EN-ANIOU-BLEU

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Un service du SIEML

En tant qu'adhérent au Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine-et-Loire (SIEML), la commune de Segré-en-Anjou-Bleu a saisi l'opportunité en 2017 de pouvoir disposer d'un conseiller en énergie partagé. Ainsi, depuis octobre dernier et pour 3 ans, Charlène Théraud intervient sur le territoire de la commune nouvelle pour toutes les questions d'énergies (électricité, gaz, fuel, bois, eau, carburants...).

Ses missions sont les suivantes :

- réaliser un bilan énergétique personnalisé
- suivre les consommations et les dépenses d'énergie
- élaborer un programme pluriannuel d'actions afin d'améliorer la gestion des consommations, de diminuer les dépenses d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre
- accompagner la commune d'une

manière générale sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie

- sensibiliser et former les équipes communales aux problèmes d'énergies mais aussi aux consommations d'eau
- mettre en réseau les élus et les techniciens

Par ailleurs, le SIEML est coordonnateur du groupement d'achat d'énergie sur le département du Maine-et-Loire et, à ce titre, renégocie les contrats de fourniture d'énergie dans le but d'optimiser les coûts. Ainsi, au 1er janvier 2018, Segré-en-Anjou-Bleu a changé de prestataire pour l'électricité (TOTAL ENERGIE pour les sites dont la puissance est inférieure ou égale à 36 kVA et ENGIE pour les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVA). Charlène Théraud conseille et accompagne les services pour faciliter cette transition.



Charlène Théraud, devant la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Concours de pêche

À destination des enfants de 9 à 14 ans, il aura lieu le **dimanche 27 mai 2018** à l'étang du Bourg d'Iré. Les enfants seront encadrés par des membres des "Gardons de l'Oudon" et des pêcheurs de compétition. L'enfant qui s'inscrit au concours de pêche a la possibilité de participer gratuitement à l'une ou l'autre, ou les deux animations proposées :

- une matinée pour le montage de ligne à la Ferrière de Flée le samedi 14 avril 2018 de 9h30 à 11h30.
- une journée au Centre de Découverte du Milieu Aquatique et de la Pêche à Brissac-Quincé le vendredi 11 mai 2018.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, merci de bien vouloir vous adresser à la mairie de votre commune déléguée.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Cérémonie des vœux

Tous les habitants sont invités à participer à la cérémonie proposée par Gilles Grimaud, maire et Philippe Bolo, député, samedi 13 janvier 2018 à 10h30 au parc des expositions. À l'issue des discours et pour la première fois, une remise des **trophées des talents de notre**

territoire mettra en lumière 5 acteurs

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

de la vie locale.

Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu pendant l'année 2017 ?
Vous êtes cordialement invité à participer à l'accueil samedi
27 janvier 2018 à la mairie de Segré-en-Anjou-Bleu.

Si vous avez réalisé votre changement d'adresse avec la poste, vous recevrez une invitation personnelle.

Dans le cas contraire, vous êtes invité à contacter le service communication au 02 41 92 20 42.

Programme sur www. segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU VILLE AMIE DES AÎNÉS

Convaincue que les aînés sont une richesse pour la société, Segré-en-Anjou-Bleu adhère au dispositif "Ville amie des aînés". L'objectif est d'améliorer leur quotidien et leur offrir un meilleur accompagnement.



Face à la nécessité pour les villes de s'interroger sur le vieillissement de la population, est née l'initiative mondiale des "Villes amies des Aînés", lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Depuis le printemps dernier, la ville de Segré-en-Anjou Bleu a décidé d'entrer dans ce processus. Nous sommes toutes et tous amenés à vieillir et nos besoins changent avec l'âge. C'est pourquoi, pour les aînés d'aujourd'hui et ceux de demain, nous nous engageons dès à présent pour que dans notre ville, vieillissement ne rime pas avec isolement mais avec mouvement et engagement.

Le dispositif est dans un premier temps développé sur la commune déléguée de Segré mais la réflexion a vocation à s'étendre auprès des autres communes déléguées qui le souhaitent.

Afin de mener à bien cette action, la première étape a été la mobilisation de différents acteurs (associatifs, professionnels, élus) pour constituer un comité de pilotage.

La première réunion s'est tenue le 12 octobre 2017.

Sur une durée d'environ un an, un groupe de travail sera chargé de réaliser un diagnostic complet auprès de la population, des associations et professionnels pour les interroger sur leurs pratiques du quotidien à travers huit thématiques :

- espaces extérieurs et bâtiments
- transports et mobilité
- habitat
- information et communication
- lien social et solidarité
- culture et loisirs
- participation citoyenne et emploi
- autonomie, services et soins

Pour récolter ces différentes informations, des questionnaires sont en cours d'élaboration et des ateliers seront proposés. À la fin de l'année 2018, une réflexion sera menée sur le plan d'action et les priorités à adopter. Une présentation sera faite au conseil municipal afin de valider les différentes actions à mettre en place.





Michel LERIDON Responsable du Service Social Tél. 02 41 92 84 92 michel.leridon@segreenanjoubleu.fr



CŒUR DE VILLE: RENOUVEAU POUR 2019!

Dans le cadre du projet cœur de ville 2017-2030, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu a décidé d'engager les premières actions sur les volets habitat, commerces/ services et espaces publics.

spaces publics

L'année 2017 a permis de tester, de manière concluante, le nouveau plan de circulation. Cette étape était un préalable à la mise en œuvre des premiers aménagements des espaces publics, qui débutent concrètement en janvier 2018 pour s'achever en octobre 2019.

Cette première tranche de travaux comprend la place de la République et les rues adjacentes (*). En complément de la mise en accessibilité de ces espaces publics et d'une grande partie des commerces situés au sein de ce périmètre, les principaux aménagements concernent :

- la suppression définitive des feux tricolores et la mise en place d'un giratoire au carrefour des rues Gambetta / Victor Hugo et Hauteclocque
- l'aménagement piétonnier des bords de la
- la création de places de stationnement supplémentaires (place de la République)
- l'aménagement de terrasses devant les commerces situés sur la partie ouest de la place
- la création d'une place, espace futur de déambulation et d'animation.

Afin de limiter au maximum l'impact de ces travaux pour les commerçants, les riverains et la population, ces aménagements seront effectués par séquence, permettant ainsi de maintenir un accès aux piétons, vélos et véhicules. La première rue concernée sera celle du capitaine Hauteclocque (de janvier à avril 2018). Les entreprises en charge de ces travaux se déplaceront ensuite vers la rue Gambetta puis les autres rues et la place de la République.

Commerces et services

Aujourd'hui, le cœur de ville de Segré accueille plus d'une centaine de locaux commerciaux et de services, soit environ 7800 m² de surfaces commerciales.

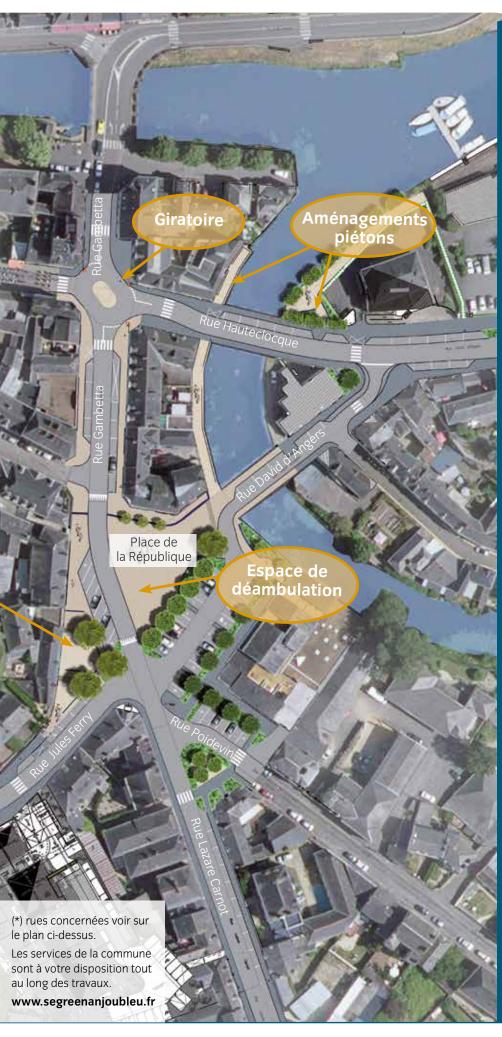
La stratégie commerciale arrêtée par les élus, se décline en 3 axes d'intervention :

- concentrer et réactiver le cœur marchand sur les axes Victor Hugo et Gambetta, ainsi que sur les Places de la République et Aristide Briand (résorber les locaux vacants, accueillir de nouveaux commerces...)
- favoriser l'animation de la place de la République
- conserver les commerces existants (accompagner les projets de développement, mettre en place une veille commerciale, ...)
- lancer une politique globale de mise en valeur de l'immobilier commercial (accompagner la rénovation et la scénographie des devantures et boutiques, faciliter la mise en accessibilité des commerces, développer des terrasses, ...)

La collectivité a d'ores et déjà mis en œuvre certaines actions, notamment, au travers du dispositif de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (MACS). Des démarches sont en cours auprès de propriétaires de bâtiments vacants, afin qu'ils autorisent l'habillage de leurs vitrines (vitrophanie) valorisant ainsi le centre-ville et leurs locaux tout en favorisant leur commercialisation.

La commune a également accompagné les projets de développement et de redéploiement de certaines activités commerciales.





DISPOSITIF D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS SEGRÉ/STE GEMMES D'ANDIGNÉ



Le volet habitat s'appuie sur la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) effective depuis juillet 2017

Ce dispositif donne accès à des aides financières et à une assistance technique et administrative gratuite pour les propriétaires. Ce dispositif s'étend sur deux périmètres, au sein du centre-ville de Segré et du centre bourg de Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Les aides financières sont accordées aux propriétaires privés (occupants ou bailleurs) souhaitant réaliser des travaux d'amélioration dans leur(s) logement(s), sous conditions d'éligibilité. Les travaux peuvent être de trois natures :

- rénovation lourde
- amélioration thermique
- adaptation au handicap et/ou au vieillissement

Les subventions ainsi accordées proviennent de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, du Conseil Départemental de Maine et Loire et de Segré-en-Anjou-Bleu.

Il est nécessaire de ne pas commencer vos travaux avant que votre dossier de demande de subvention n'ait été déposé.

Tél. Alter: 02 41 92 20 20 opah.segre-stegemmes@anjouloireterritoires.fr



Pour l'agenda du printemps 2018 (avril, mai et juin), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le vendredi 23 février 2018 (communication@segreenanjoubleu.fr).

JANVIER

JEUDI 11

● 20h Esquimaux-chocolat "Full metal jacket" v.o.s.t Esquimaux-chocolat au cinéma le Maingué tarif : 5 €

SAMEDI 13

- 10h30 Vœux du maire Segré-en-Anjou-Bleu au parc des expositions
- Festival Premiers Plans à Angers avec le Maingué sur inscription au cinéma
- 20h30 Conférence cap monde "Epopée en eaux vives" salle du théâtre au Bourg d'Iré. Tél.: 02 41 61 59 73

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

• 14h Concours de belote salle communale à Marans (organisation comité des fêtes et école notre Dame)

MARDI 16

● 14h30 Projection "Coco" salle des fêtes de Châtelais avec familles rurales

MERCREDI 17

• 13h45 Projection "Ma vie de courgette" et à 20h30 "L'école buissonnière" salle des fêtes de Châtelais avec familles rurales

VENDREDI 19 À 20H30, SAMEDI 20 À 20H30 ET DIMANCHE 21

• 15h Représentation de la pièce 'Diable d'homme' par la Cie du Pont d'Ardoise à Segré au Cargo



VENDREDI 19

● 20h Ciné-débat "Irrintzina" au cinéma le Maingué. Tarif: 5 €

SAMEDI 20

 Soirée dansante du foot au Bourg d'iré

JEUDI 25

- 14h30 à 17h Voitur'âge rencontre conviviale ouverte à tous au Parc des Expositions
- 20h Ciné club les Mistons "Orfeu Negro" v.o.s.t au cinéma le Maingué tarif : 5 €

SAMEDI 27

• 20h30 Soirée variétés salle des fêtes de Châtelais avec familles rurales (réservations au 02 41 92 25 60)

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

● Concours de belote salle Constant Ménard au Bourg d'Iré

LUNDI 29

• 20h30 AG comité de jumelage de Segré salle de l'amitié

MERCREDI 31

● 20h Audition rencontre à l'auditorium de l'école de musique

Inscription Accueils de loisirs Arc en ciel

- Arc en ciel Saint Exupéry Lundi 29 janvier (accès portail famille) Lundi 5 février de 16h à 18h Mercredi 7 février de 17h à 18h30 Pour les mercredis de mars, avril et les vacances de printemps.
- Arc en ciel Saint Martin du Bois Lundi 29 janvier (accès portail famille) Mercredi 7 février de 17h à 19h Mercredi 14 février de 17h à 19h Pour les mercredis de mars, avril et les vacances de printemps.

FEVRIER

VENDREDI 2

- 20h Assemblée générale du Comité Gemmois d'Animations salle du mille club
- 20h30 Assemblée générale de l'association de sauvegarde de l'église de la Jaillette salle communale à Louvaines

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

● 10h à 19h Salon antiquités brocante & métiers d'art



Infos: 02 41 61 21 29







LUNDI 5

● 16h à 19h30 Don du sang salle du mille club à Sainte Gemmes d'Andigné

VENDREDI 9

● 20h "Avant l'Aube" avec le cinéclub les Mistons au cinéma le Maingué tarif : 5 €

SAMEDI 10 (12H À 21H) ET DIMANCHE 11 (9H À 17H)

 Tournoi International de football de table au parc des expositions.
 Entrée gratuite. Restauration sur place.

DIMANCHE 11

• 14h à 19h Thé dansant organisé par les Deux collines salle de l'amitié au groupe Milon à Segré

MERCREDI 14

● Tarif spécial couple pour la saint Valentin. Piscine les Nautiles à Segré

JEUDI 15

● 20h Esquimaux-chocolat "Délivrance" v.o.s.t au cinéma le Maingué. Tarif: 5 €

VENDREDI 16, SAMEDI 17, DIMANCHE 18, VENDREDI 23 ET SAMEDI 24

• Représentations de la pièce « ça sent le sapin » de la C^{ie} de l'écluse à la Chapelle sur Oudon

VENDREDI 16

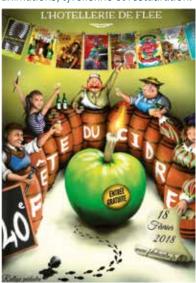
● 20h Palmarès maisons fleuries Salle d'honneur mairie de Segré

SAMEDI 17

- 20h30 Conférence cap monde
 "A l'ombre des manguiers"
 salle du théâtre au Bourg d'Iré.
 Tél.: 02 41 61 59 73
- 20h Chant'appart avec Clément Bertrand et le groupe Volo chez M. et M° Chalumeau à la Ferrière de Flée. Tarif: 17 € concert suivi d'un buffet (réservation obligatoire avant le 4 février au 07 82 43 60 89).

DIMANCHE 18

- 10h à 17h Vide-grenier couvert de l'espace jeunes de Segré au parc des expositions (02 41 61 15 24)
- Fête du cidre rallye pédestre, animations, tyrolienne et restauration.



VENDREDI 23

 20h30 AG du comité de jumelage de Noyant la Gravoyère (salle communale)

DU 24 FÉVRIER AU 11 MARS

● Salon de printemps au Cargo. Exposition de l'association Arts et Lettres en partenariat avec le Lions Club

SAMEDI 24 (21H) ET DIMANCHE 25 (15H)

• Création "la légende des siècles" par l'Avant deux du Haut Anjou, ensemble d'Arts et Traditions populaires - au Cargo.12 € Renseignements : 02 41 92 19 40



SAMEDI 24

O Soirée cabaret Duo scarabel au Bourg d'Iré avec l'apel de l'école

DIMANCHE 25

● 15h30 Concert duo Nacrébène (Camille Privat et Stanislas Chomel)

église de Montguillon. Concert organisé par l'association de sauvegarde de l'église, bénéfices pour la restauration du retable. Réservation au 02 41 61 08 94



- 17h "Avril et le monde truqué" avec le ciné-club les Mistons au Maingué. Intervenant BD animation. tarif unique: 5 €
- Soirée Tartiflette avec le comité des fêtes de la Ferrière de Flée

MARS

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4

Ball-trap organisé par le Comité des Fêtes sur le terrain communal derrière le stade à Aviré. Samedi aprèsmidi et en soirée ; toute la journée le dimanche.

DIMANCHE 4, VENDREDIS 9, 16, 23 ET LES SAMEDIS 10, 17, 24

Représentations de la pièce
 « Un beau salaud » par la troupe
 Thalie de Saint Martin du bois, salle des loisirs.

DIMANCHE 4

- Randonnée avec l'école Notre Dame du Bourg d'Iré
- Run and bike avec la section triathlon de Segré au parc Saint Blaise à Noyant la Gravoyère
- 41° course cycliste de Montguillon (lire page 14).
- Randonnée pédestre à Marans

JEUDI 8

● 20h "Fight club" v.o.s.t Esquimaux-chocolat au Maingué. Tarif unique : 5 €

SAMEDI 10

Loto du rugby au parc des expositions

DIMANCHE 11

Course Nantes-Segré (lire page 14)

IFIIDI 15

20h, Ciné-concert avec Guillaume
 Hazebrouck au Maingué.
 Tarif unique : 5 €

SAMEDI 17

- 20h30 conférence cap monde "Fier d'être Sikhs" salle du théâtre au Bourg d'Iré. Tél.: 02 41 61 59 73
- Soirée ESSHA moto au parc des expositions

SAMEDI 24

- Petit déjeuner villageois à l'école de Louvaines (apelouvaines@gmail. com
- 20h30 Elias Bachoura et l'école de musique. Création avec les orchestres symphoniques et à cordes au Cargo
- 19h30 Soirée choucroute salle Constant Ménard au Bourg d'Iré
- 19h Soirée karaoké du CSNBA de Noyant la Gravoyère

SAMEDI 24 OU DIMANCHE 25

• 1er concours de float tub (pêche au carnassier) avec APE de Noyant la Gravoyère

DIMANCHE 25

 Loto de l'amicale des pompiers au parc des expositions

SAMEDI 31

- Chasse à l'œuf avec l'APEL dans le parc de la Verzée au Bourg d'Iré
- 10h à 12h Chasse aux œufs organisée par l'APEL de l'école d'Aviré au château de la Montchevalleraie. 2 € sur inscription(apelnotredame.avire@ laposte.net) ou 3 € sur place. Lot de chocolats garanti.
- Bourse aux vêtements à l'école publique grains de soleil de Saint Martin du bois. Renseignements au 06 69 38 87 55 ou louty49@hotmail.fr
- Thé dansant avec le club du bon temps à Marans
- Soirée bretonne ESSHA Handball au parc exposition

AVRIL DIMANCHE 1ER

● 10h30 à 12h 4° Chasse à l'œuf Jardin public à Segré



EN MARS ON FAIT DU VÉLO!





Le 4 et le 11 mars, deux courses très populaires se dérouleront sur Segré-en-Anjou-Bleu. Le départ de la première se fera sur Montguillon, plus petite commune déléguée de Segré-en-Anjou-Bleu et la seconde sur Segré, la plus grande.

41ème grand prix cycliste de Montguillon

Une course réalisée en deux demi-étapes, elle propose l'un des meilleurs circuits du département. Une centaine de coureurs (catégories 2-3 juniors) prendront le départ le dimanche 4 mars 2018 de la place de l'église de Montguillon. Indispensable pour ces jeunes cyclistes, cette course leur permet de démarrer leur carrière pour espérer arriver un jour chez les professionnels.

Elle est organisée par le VCL Lionnais en partenariat avec le comité des fêtes de Montguillon. Entre 70 et 80 bénévoles (sécurité, commissaires de course) très impliqués se mobilisent afin que cette journée soit une réussite. Notamment pour le stand de beignets très réputé!

Course Nantes-Segré

Pour sa 39^{ème} édition, cette épreuve élite nationale (1^{er} et 2^{ème} catégorie et professionnel, classe continentale) se déroulera dimanche 11 mars 2018. Elle offrira un bouquet de nouveautés :

- Au kilomètre 100, les coureurs traverseront la commune déléguée de Segré par la rue Ernest Renan, le boulevard Léon Mauduit, la rue du Pinelier, l'avenue des Acacias, le Boulevard de Renier avant de rejoindre la zone Industrielle d'Etriché.
- Une zone officielle de ravitaillement sera installée 100 mètres après le premier passage de la ligne d'arrivée rue Jean Monnet,
- Une boucle de 40 km après le premier passage de la ligne sera parcourue sur les communes déléguées d'Aviré, de

Montguillon, de Saint Martin du Bois et de Louvaines.

Après cette nouvelle boucle, les cyclistes termineront leur 171 km par les 5 tours du traditionnel circuit (7 km), zone Industrielle d'Etriché

Cette course, très attendue, mobilise plus de 200 bénévoles soit 100 encadrants courses (25 voitures, 25 motos dont 6 motos de la gendarmerie) et une centaine de personnes issues des comités des fêtes des communes déléguées.

Comme les années passées la course d'attente de 80 km débutera à 13h30 pour les catégories 3 junior.

www.essegrecyclisme.fr

SAINT MARTIN DU BOIS

COUPE DE FRANCE FOOTBALL

ILS L'ONT FAIT!

L'équipe senior A de l'USJA Football s'est qualifiée jusqu'au 5^{ème} tour de la Coupe de France, une première historique pour ce club.

Le match a eu lieu le dimanche 8 octobre sur la pelouse du terrain de Saint Martin du Bois.

Devant de nombreux spectateurs venus les encourager, les joueurs Boscoviens se sont inclinés, avec les honneurs, face à l'équipe de Fontenay le Comte, qui évolue en Nationale 2, soit 8 divisions au-dessus. Ils ont réalisé un très beau parcours.





LE CARGO SEGRÉ

Billetterie assurée chaque soir de spectacle ou par courrier (chèque à l'ordre de l'OMC PROG) adressé au service culturel (place du port). Plaquette culturelle et billetterie en ligne sur segre.fr/culture (+ 1 € par billet).

Contact: 02 41 92 31 89

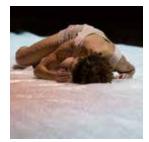


• A TABLE!

Dans le cadre de Onze, biennale de la marionnette et des formes manipulées

Cie Gare Centrale / collectif Aïe Aïe Aïe / collectif Label Brut Vendredi 26 janvier - 19h30

Marionnettes et formes manipulées - A partir de 11 ans Durée : 2h30 - Tarifs : 17 € et 12 € (+ repas 9 €)



SOIREE SOLIS

CNDC Angers - Mardi 6 février - 19h

Pièces dansées par les étudiants de l'école supérieure du centre national de danse contemporaine

Durée: 50 min - Entrée libre



■ LA PETITE CASSEROLE D'ANATOLE

Cie Marizibill - Vendredi 9 février - 9h30 et 11h

Marionnettes et théâtre d'objets Tout public à partir de 3 ans Durée : 35 minutes - Tarif unique : 5 €



GOING HOME

Théâtre National / Bruxelles - Samedi 17 février - 20h30

Théâtre, musique-vidéo - Tout public à partir de 12 ans Durée : 1h - Tarifs : 17 € et 12 €



LES OS NOIRS

Cie Non Nova - Vendredi 16 mars - 20h30

Art du geste - pièce de vent - A partir de 15 ans Durée 1h15 - Tarifs : 17 € et 12 €



MUSIQUE DE NUIT

Ballaké Sissoko et Vincent Segal - Jeudi 29 mars - 20h30

Musique tout public

Durée 1h30 - Tarifs : 17 € et 12 €



Un livre, un café à 17h

Les mardis 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril

Heure du conte pour les 2-5 ans (gratuit sur inscription) les samedis : 20 janvier *le soir dans le cadre de la nuit de la lecture* 17 février à 10h30 17 mars à 10h30 14 avril à 10h30

English is fun: pour les 6-10 ans.

(gratuit sur inscription) Samedi 13 janvier de 10h30 à 11h15 Samedi 3 février de 10h30 à 11h15 Mercredi 7 mars de 15h à 15h45 Mercredi 25 avril de 15h à 15h45

JANVIER



Samedi 20 1ère nuit de la lecture 19h lecture en pyjama pour enfants 21h lecture, relaxation musicale pour adultes Samedi 27 de 10h à 12h Atelier d'écriture avec Sylvie Hardy

FEVRIER

Samedi 10 février à 15h30 "La petite conférence manipulée" - Une création de Lucile Beaune Cie Index. Spectacle pour adultes et enfants à partir de 7 ans. Entrée libre

Jeudi 15 février 20h30 conversation avec mon psy, animée par le docteur Gérard Seyeux.



MARS

Samedi 24 à 10h30

Songe musical "nuages" en clôture du prix p'tit bou'quine.



Contact

Espace Saint Exupéry 39 Rue Ch. de Gaulle 49500 Segré-en-Anjou-Bleu Tél. 02 41 61 15 50 mediatheque@segreenanjoubleu.fr Facebook/médiathèquesegre



Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes de Segré-en-Anjou-Bleu



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ACCESSIBLES PAR TOUS

Des travaux d'accessibilité sont en cours sur une partie des bâtiments communaux (écoles, mairies, salle des fêtes...) de Segré-en-Anjou-Bleu.

Voici quelques réalisations: changement des toilettes à la garderie périscolaire de Châtelais, mise en place de garde corps ou rampe d'accès pour les communes d'Aviré, Châtelais et Noyant la Gravoyère...

Photo: mise en accessibilité de la salle des fêtes de l'Hôtellerie de Flée par la création d'une terrasse afin de supprimer les marches.

SEGRÉ

HABITER AUTREMENT PRÈS DU PÔLE SANTÉ

Le quartier de la gare poursuit sa mue. Après le pôle Santé, e laboratoire de biologie médicale et les premiers bâtiments à vocation tertiaire, un nouveau projet est en voie de concrétisation. Il s'agit de l'implantation d'une résidence destinée aux seniors.

Cet ensemble comprendra une trentaine de logements, une salle commune et un studio pour l'accueil des familles.

Le début de construction est envisagé à l'été 2018, avec une livraison au printemps 2020.





UNE FRESQUE POUR LA SALLE DU BOIS II

La salle du bois II a été restaurée en 2014.

Afin de lui donner son cachet final, le conseil a décidé de confier la réalisation d'une fresque au talentueux artiste-peintre Florent MAUSSION. L'esquisse du projet est représentée ci-contre.

L'œuvre sera visible à l'intérieur de la salle, sur le mur du fond, elle mesure 5 mètres de long sur 2,50 m de haut. Elle représente une scène de fête avec, en arrière-plan, les silhouettes des structures de la mine.





STATION D'ÉPURATION

La nouvelle station d'épuration boscovienne de type filtre planté de roseaux (capacité : 650 équivalent-habitant) est en service depuis juillet 2017. Six mois de travaux auront été nécessaires pour réaliser tous les ouvrages. Le coût global de l'opération est de 511 700 €. La participation financière de l'agence de l'Eau Loire Bretagne s'élève à 313 968 €.€

La future station d'épuration de Louvaines sera de type filtre planté de roseaux (capacité : 300 équivalent-habitant). Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 260 000 €. La participation financière de l'agence de l'Eau Loire Bretagne sera de 68%. Les travaux commenceront au 1er trimestre 2018 pour une durée de 4 mois

SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ

PEAU NEUVE POUR L'ÉGLISE

Depuis début novembre, l'église est habillée d'un échaffaudage de 50 mètres de haut.

Actuellement, un relevé des pierres à remplacer est effectué. Suite à ce travail, la façade et les bas côtés seront entièrement nettoyés et piquetés. Les pierres endommagées de la flèche seront remplacées à partir de février. En parallèle, les sculptures seront rénovées.

La mise en beauté finale est prévue en fin d'année 2018.

Pendant la durée des travaux, l'église reste ouverte au public. L'horloge et les cloches sont à l'arrêt.





SEGRÉ

En lieu et place de l'ancienne école Saint Joseph, démolie courant octobre 2017, un parking public de 29 places dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite, sera aménagé.

Un muret en pierres de schiste d'environ 40 mètres de long va être réalisé.

La mise en service du parking est prévue au 2^{ème} trimestre 2018.





Segré-en-Anjou-Bleu, une collectivité précurseur

En novembre dernier, une délégation d'une douzaine d'élus, issus du bureau municipal de la commune nouvelle, s'est rendue au Congrès de Maires qui a lieu chaque année à Paris. Lors de ce rendez-vous important pour les élus, la vie et surtout l'avenir des collectivités étaient au centre des débats. En effet, les décisions des différents gouvernements qui se sont succédés durant la dernière décennie ont eu des répercussions importantes sur les finances et l'organisation des collectivités.

En assistant aux divers ateliers et conférences lors de ce congrès, nous avons été confortés dans notre choix de nous unir en une commune nouvelle importante, en lieu et place de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Segré.

Nous avons pu échanger avec d'autres maires de villes ou villages, plus ou moins importants, qui se sentent aujourd'hui bien seuls face à certaines collectivités, dont les grosses agglomérations, qui ont tendance à « vampiriser » le reste des territoires qui les avoisinent.

Face à cela, au niveau régional, notre commune nouvelle de Segré en Anjou Bleu,

avec ses 18500 habitants et ses 241 km², affiche ses ambitions et affirme sa volonté d'exister et de peser sur le territoire.

Nous avons pu le mesurer, cela n'aurait pas été le cas si nous étions restés seuls, chacun dans nos communes, devenues aujourd'hui communes déléguées de Segré en Anjou Bleu.

Voici donc maintenant une année que notre commune nouvelle est sur les rails et force est de constater que cela fonctionne bien. Les craintes légitimes que chacun pouvait avoir lors de sa création s'estompent peu à peu

Les services de proximité que nous devons aux habitants sont maintenus dans chaque commune déléguée. L'organisation des services municipaux se met en place et les nouveaux fonctionnements qui en découlent nous font prendre de l'avance sur d'autres territoires.

« Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin... ». Voici un slogan qui colle bien à notre commune nouvelle qui a soufflé sa première bougie et que nous souhaitons continuer à développer, dans l'intérêt de tous!

Groupes minoritaires au conseil municipal

Compte tenu du contexte actuel, nous tenons à rassurer la population de notre bienveillance et de notre volonté intacte de suivre les dossiers. En ce début d'année, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Arnaud AVERTY, Stéphanie BIOTEAU, Maxence BIZOT, Géraldine STÉPHANE

Suppression d'une exonération de 10 %. Vous l'aurez constaté, votre taxe d'habitation a subi une hausse. Merci qui? - Emmanuel DROUIN



BON VOISINAGE RÈGLES À RESPECTER

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens de garder de bonnes relations de voisinage, certaines règles de base doivent également être respectées...

Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ».de jour comme de nuit. Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Sont concernés tous travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques.

Le brûlage des végétaux

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle les bases juridiques et les modalités de gestion.

Le brûlage est interdit toute l'année en zone urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries.

Sur Segré-en-Anjou-Bleu, l'élimination des déchets verts peut se faire toute l'année par transport à la déchèterie.

La déchèterie de Ste Gemmes d'Andigné est en horaires d'hiver jusqu'au 24 mars 2018.

Lundi: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00

Mardi : Fermée

Mercredi : 13h30 - 17h00 Jeudi : 13h30 - 17h00 Vendredi : 13h30 - 17h00

Samedi: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00

Dimanche: Fermée







Tri, valorisation des déchets Tél. 02 41 92 52 72 www.sisto.fr Permanence association des paralysés de France



La délégation APF du Maine-et-Loire a ouvert une antenne à Segré - espace Saint Exupéry, rue Charles de Gaulle. La permanence est ouverte le 2º lundi de chaque mois de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Quel que soit votre handicap physique ou celui d'un membre de votre famille, vous serez chaleureusement accueilli par Karine Têtu-Dersoir.

Contact

Tél.: 02 44 28 11 83 Courriel: dd.49@apf.asso.fr

Arrêts minute à Segré

À Segré, des arrêts minute sont installés aux abords des commerces de proximité du centre-ville. Ces arrêts minute sont destinés à stationner 15 minutes maximum pour faire des courses. Au-delà de ce délai, le propriétaire du véhicule prend le risque d'être verbalisé par la police municipale.

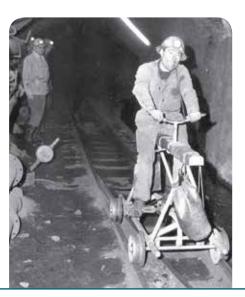
Les arrêts minute sont signalés au sol par un marquage blanc :

- rue Pasteur (à l'intersection avec la rue traversière et à l'intersection avec la rue courtel
- place Aristide Briand (voie montante au droit des n° 4, 6 et 8)
- rue Lazare Carnot en face du n° 10
- $\bullet\,$ rue Lamartine au droit des n° 41 et 45
- rue Gambetta au droit des n° 21 et 23



SITE DE BOIS II

UN AVENIR POUR LES MINES





NYOISEAL

L'épopée minière à Nyoiseau s'est arrêtée en 1985. L'association pour l'avenir des mines de fer Segré-Nyoiseau s'attelle à sauvegarder et mettre en valeur le site d'extraction et de traitement du Bois II.

Depuis 3 ans, des passionnés œuvrent dans l'ombre, pour conjuguer au présent, le passé minier de Nyoiseau.

Peu à peu, le projet de l'association se concrétise et sera bien visible courant 2018. Sur le site du Bois II, au pied du chevalement métallique, un **parcours extérieur** composé de **12 panneaux de 2m²** sera installé; de nombreux aspects seront présentés: géologie, vie quotidienne des mineurs en passant par les conditions de travail 400 mètres sous terre.

Parallèlement, des **portraits photographiques XXL** de mineurs seront disposés dans les fenêtres de l'un des bâtiments existants sur le site. **10 pupitres thématiques,** dont un sur l'illustre vie de la résistante Geneviève Verger, viendront compléter l'ensemble. Pour les plus curieux, des flashcodes renverront vers une documentation plus détaillée.

Le cheminement piéton sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Pour mener à bien son projet, l'association sait s'entourer de compétences : des artistes locaux sont associés pour la création d'une scénographie ; des interviews d'anciens mineurs, de veuves ou

d'enfants de mineurs sont en cours de réalisation avec l'Atelier-Regards (l'association photo/vidéo du foyer laïque de Segré). Tous les éléments réunis, d'une grande richesse, viendront compléter le fonds d'archives déjà existant sur les mines et pourront être mis à disposition de tous ceux qui s'intéressent à ce pan de notre mémoire collective.

Ce nouveau parcours de découverte formera, avec la Mine Bleue, Centrale 7 et le circuit audio guidé de Misengrain, un maillage de lieux de mémoire dont l'intérêt touristique dépasse largement nos frontières!

Pour réaliser son projet, l'association a présenté un dossier de demande d'aide européenne (programme Leader). Cette subvention couvrira la moitié des dépenses engagées, le mécénat auprès des particuliers et des entreprises correspond au 50 % restant.

Aujourd'hui, l'association réunit une centaine d'adhérents dont Gabriel Oreillard, maire de la commune déléguée de Nyoiseau, et le président de l'amicale des anciens mineurs, Albert Baudin.
Le président est Marc Beluet.



Exploitées pendant un siècle, les mines de fer de Segré ont employé jusqu'à 700 ouvriers dont de très nombreux Polonais et Italiens.

Les premiers puits furent creusés à Nyoiseau : à Charmont, puis aux Aulnaies. Ont suivi les puits de Bois I (Noyant la Gravoyère), l'Oudon(Segré), Bois II et Bois III (Nyoiseau). Aux abords immédiats des puits, des cités sont construites pour loger les ouvriers. Pour exemple, Nyoiseau passe de 827 à 1516 haibtants en 20 ans.

Visibles de loin, le chevalement métallique de 1935 et son jumeau en béton de 1963, rappellent cet héritage culturel et architectural unique en son genre dans la région des Pays de la loire.

Tél.: 06 80 96 34 41 avenircarreaudelamine@laposte.net www.minesdefersegre-nyoiseau.org

Sur facebook.com groupe de discussion ouvert "Association Avenir des Mines de Fer de Segré Nyoiseau".